

Les visites médiatisées en protection de l'enfance

Durée : 2 jours - **Dates** : 13 et 14 juin 2022

Intervenante : Psychologue Clinicienne- DU de protection de l'enfance

Public et pré-requis: Professionnel-le-s de l'Enfance et du Travail social

Tarif entreprise/OPCO : 450 € **Autofinancement** : 400 €

Code stage: R E A 21/13037

Objectif général : Développement de compétence ou adaptation au poste

Objectifs : Ce stage apportera des éléments de compréhension et des outils théoriques nécessaires à l'accompagnement des parents et de leur enfant durant les visites médiatisées

Contenu

Lorsque la séparation entre l'enfant et ses parents a été considérée comme la seule alternative face à une mise en danger physique et/ou psychique, la question des modalités des rencontres ultérieures se pose inévitablement.

Il se révèle souvent nécessaire de mettre en place des visites médiatisées. Ce dispositif créé par Myriam David consiste à ne faire se rencontrer enfant et parent(s), que dans un lieu institutionnel, en présence d'intervenants impliqués dans la prise en charge.

« *Le maintien du lien entre l'enfant placé et ses parents doit être reconnu comme un droit* », dit Myriam David. Ce maintien est en général souhaitable d'un point de vue thérapeutique.

Mais si les rencontres parent-s /enfant-s sont en règle générale indispensables, elles suscitent en même temps beaucoup de troubles et de souffrances chez les uns et chez les autres. Elles confrontent en effet l'enfant et ses parents, à la réalité des difficultés qui ont conduit à la séparation.

Les visites médiatisées, en présence d'intervenants impliqués dans la situation ont l'intérêt de protéger l'enfant de la pathologie du lien à ses parents. L'accompagnateur soutient la conciliation dans les conflits éventuels en « contenant » la violence des mouvements pulsionnels toujours prêts à surgir.

Ce dispositif est complexe et peut être considéré comme un outil thérapeutique. Il nécessite de la part des accompagnateurs une compréhension de la problématique psychique qui apparaît chez l'enfant et entre l'enfant et ses parents au cours de la rencontre médiatisée.

Programme

- Le contexte législatif de la visite médiatisée
- Le maintien des liens parents/enfants en question : conditions et aménagement des dispositifs de rencontres pendant le placement de l'enfant
- Le dispositif-cadre des rencontres médiatisées
- Actualisation des connaissances sur la question des liens parents/enfants.
- Le processus de la parentalité et ses troubles
- Les troubles de l'attachement et les pathologies du lien
- Le rôle du professionnel-le-s lors des visites médiatisées.
- La place des différents acteurs : enfants, parents et professionnels